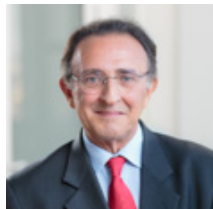


COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 10 juin 2015 – **Jean-Pierre Mattout nommé Responsable de l'équipe de contentieux bancaire et financier de Kramer Levin Europe**



Kramer Levin nomme Jean-Pierre Mattout à la tête de son équipe de contentieux bancaire et financier. Associé du cabinet depuis 2004, il dirige déjà son département Banque et Finance avec Hubert de Vauplane. Cette équipe est composée de Jean-Pierre Mattout, Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin et Hubert de Vauplane (associés), Christian Orengo (*of counsel*), Wadie Sanbar (*counsel*) et Hugues Bouchetemble, Rémi Jouaneton et Pierre Nicolet (collaborateurs).

Cette nomination vise à renforcer le positionnement d'excellence du cabinet en contentieux. Recommandé en *Dispute Resolution* dans l'édition 2015 de Chambers Europe et Legal500 EMEA, l'équipe Contentieux de Kramer Levin Europe vient d'être distinguée dans les classements publiés par Option Droit & Affaires, attribuant au cabinet 5* en contentieux financiers, boursiers et réglementaires AMF, ainsi que 4* en contentieux des produits défectueux et des sinistres et 2* en droit pénal des affaires et sanctions AMF. Jean-Pierre Mattout a par ailleurs été nommé Best Lawyers 2013 France 'Finance Lawyer of the Year', ainsi qu'en Banque et en Finance (2010-2015).

Jean-Pierre Mattout intervient principalement, en contentieux comme en conseil, dans le domaine des opérations bancaires et financières nationales et internationales, des fusions et acquisitions, du droit des sociétés ainsi que sur les questions liées au gouvernement d'entreprise.

Il a apporté ses compétences dans une grande diversité d'opérations bancaires et financières. En tant que directeur des affaires juridiques du groupe Paribas, position qu'il a occupée pendant plus de 10 ans, il a participé directement à l'élaboration et à la réalisation de nombreuses opérations stratégiques (y compris de fusions et acquisitions). De 2002 à 2004, il a été directeur juridique du groupe France Telecom.

Fort de son expérience de directeur juridique d'une banque internationale et de l'une des plus importantes sociétés européennes, il a également une grande connaissance des problèmes liés au gouvernement d'entreprise. Il a présidé le comité juridique de l'ANSA de 2005 à 2012.

Avocat au Barreau de Paris, il est aussi professeur-associé de droit bancaire international, de droit financier et de droit monétaire à l'Université de Paris II et à Singapour. Il est également président de la Commission bancaire de la CCI France et Président d'honneur et fondateur de l'Association Européenne de Droit Bancaire et Financier.

« Jean-Pierre Mattout vient confirmer la prééminence du cabinet dans tous les domaines du contentieux, assisté de Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin et Hubert de Vauplane, tous trois associés au sein de cette équipe, en synergie avec les autres départements – immobilier, concurrence, droit économique et de la distribution, assurance-réassurance, fusions-acquisitions, fiscal et social – avec une attention toute particulière pour les contentieux bancaires et financiers, les contentieux boursiers, les restructurations & le droit des entreprises en difficulté ainsi que pour le droit pénal des affaires » précise Alexander Marquardt, managing partner du bureau de Paris.

« Je suis ravi de pouvoir animer notre équipe de contentieux bancaire et financier et de continuer à défendre les intérêts de nos clients en matière de contentieux complexes de responsabilité ou réglementaires, de contentieux des produits financiers structurés, de restructurations et procédures collectives, de droit pénal des affaires, ainsi que de les conseiller en matière de prévention de ces risques. », confirme Jean-Pierre Mattout.

Kramer Levin Europe compte une quarantaine d'avocats et juristes.

A propos de Kramer Levin

Fondé en 1968 et présent à Paris, New York et Silicon Valley, Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP est un cabinet d'avocats international qui compte plus de 375 avocats. Les avocats français et américains de notre bureau parisien partagent une même culture professionnelle et des exigences de qualité les plus élevées. Notre approche globale, créative et personnalisée, permet une grande efficacité dans nos interventions dans les dossiers de conseil et de contentieux.

Pour toute information complémentaire :

Alexa Brouillou, Responsable Marketing & Communication
T : +33 (0)1 44 09 46 58 – F : +33 (0)1 44 09 46 01 – E : abrouillou@kramerlevin.com
Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP – 47avenue Hoche – 75008 Paris